

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SALINS-FONTAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 54/25-1217.09

Nombre de Conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Le mercredi 17 décembre 2025 à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Salins-Fontaine, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise CROUSAZ, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.
Madame Alexandra MARTIN est désignée et accepte cette fonction.

Etaient présents : Françoise CROUSAZ, Fabienne BLANC-TAILLEUR, Stéphane PORTHEAULT, Véronique VILLIEN, Pascal MUCKLEY, Alain Claude CULLET, Colette GUIGONNET ROUSTAIN, Didier DESUMEUR, Dominique THABUIS, Jean-Maurice MATHELET, Alexandra MARTIN, Clément SUCHET, Pascal BONNET.

Était absent : Geoffrey MONTEILLET.

Date d'envoi et d'affichage de la convocation 11 décembre 2025

OBJET : APPROBATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'ASSAINISSEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2024

En application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Stéphane PORTHEAULT, adjoint au maire, présente les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (RPQS) au titre de l'année 2024 pour les territoires de Fontaine-Le-Puits et de Salins-Les-Thermes.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

Vu l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

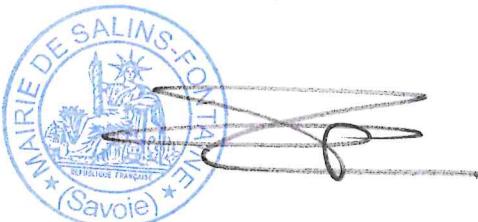
Vu le décret n°2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du déléguétaire d'un service public local ;

Vu les Rapports Publics sur la Qualité de l'Eau et du Service Public d'assainissement collectif pour 2024 ;

- **ADOpte** les Rapports Publics sur la Qualité de l'Eau et du Service Public d'assainissement collectif :
 - RPQS assainissement collectif – collecte - Salins-les- Thermes – exercice 2024
 - RPQS assainissement collectif – Fontaine-le-Puits – exercice 2024

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Françoise CROUSAZ.



Le Secrétaire de séance,
Alexandra MARTIN.

